

**RAPPORT DE LA COMMISSION THÉMATIQUE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
chargée d'examiner le :**

Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil sur les affaires extérieures 2021

1. PREAMBULE

La commission s'est réunie le 5 avril 2022 à la salle du Bicentenaire, Place du Château 6 à Lausanne, pour examiner l'objet cité en titre. Elle était composée de Sergei Aschwanden, Cendrine Cachemaille, Philippe Cornamusaz, Daniel Develey, José Durussel, Yann Glayre, Salvatore Guarna, Vincent Keller, Laurent Miéville, Bernard Nicod, Yves Paccaud, Muriel Thalmann, Andreas Wüthrich et Pierre Zwahlen (président et rapporteur soussigné). Excusés : Gilles Meystre et Daniel Trolliet (remplacé par S. Guarna).

Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures (DFIRE) était présent, accompagné de Roland Ecoffey, chef de l'Office des affaires extérieures (OAE) et Laure Coussot, déléguée aux affaires transfrontalières au sein de l'OAE

Yvan Cornu, secrétaire de commission, a tenu les notes de séance et pris part à la préparation du présent rapport, ce dont nous le remercions vivement.

2. INTRODUCTION

La loi sur le Grand Conseil (LGC) stipule à son article 60 que la commission thématique des affaires extérieures (CTAE) préavise sur le rapport annuel du Conseil d'Etat concernant la politique extérieure du canton.

Comme les années précédentes, la publication se compose de quatre grands chapitres : 1) le Canton de Vaud sur la scène fédérale ; 2) le Canton de Vaud sur la scène intercantonale ; 3) le Canton de Vaud sur la scène transfrontalière ; 4) le Canton de Vaud sur la scène internationale, ainsi que de diverses annexes. Cette année, le premier chapitre est complété d'une double page consacrée à la pandémie.

Le président tient à saluer l'engagement du conseiller d'Etat Pascal Broulis qui dirige les relations extérieures depuis 2007. Il souligne la large contribution du chef du département à la position retrouvée, à la renommée du Canton en Suisse et au-delà. C'est ainsi une période importante qui prend fin dans la mesure où il s'agit du dernier rapport que M. Broulis présente à la commission des affaires extérieures, puis devant le Grand Conseil.

Le Conseil d'Etat s'est attelé depuis une vingtaine d'années à élargir le rayonnement du Canton, en passant par une action croisée et multiple au-delà de ses frontières, afin d'être mieux compris et respecté à l'extérieur. Au fil des années, Vaud a retrouvé de sa force et de sa présence. Les membres du gouvernement participent activement au sein des conférences intercantionales et transfrontalières, dans lesquelles elles et ils occupent régulièrement des fonctions clés.

Les activités extérieures 2021 du Conseil d'Etat ont été passablement perturbées par la crise du Covid-19, de nombreuses visites et échanges sur place ayant pris la forme de visioconférences à distance. En Suisse, comme dans le monde entier, certains projets ont inévitablement dû être reportés.

3. EXAMEN DU RAPPORT CHAPITRE PAR CHAPITRE

La CTAE a passé en revue le rapport 2021 chapitre par chapitre. Les commissaires ont pu clarifier ou commenter les différentes thématiques. Le conseiller d'Etat a répondu aux questions de manière détaillée. Le présent rapport de commission ne mentionne que les principaux éléments des discussions.

Cargo sous-terrain

Ce développement technologique pour le transport des marchandises attire l'intérêt des commissaires. On se situe actuellement au niveau d'études volontaires lancées par le Canton, pour évaluer de nouveaux types de transport souterrain automatisé à l'horizon 2050. Le Conseil d'Etat a initié plusieurs petites études qui s'inscrivent toutes dans la stratégie de mobilité.

Léman Express

Le conseiller d'Etat se montre optimiste quant à l'évolution favorable de la fréquentation du réseau Léman Express dans une région dont la population est en constante augmentation. Selon lui, Léman Express va atteindre à moyen et long terme les objectifs fixés.

CFF immobilier

Le Conseil d'Etat a réagi au blocage temporaire, au niveau fédéral, des projets immobiliers des CFF, dont celui de la gare de Prilly-Malley. La résolution du Grand Conseil vaudois a contribué à soutenir le travail de la députation vaudoise à Berne, qui a permis de relancer rapidement ce projet d'envergure essentiel au développement de notre canton, et de la région lausannoise en particulier.

De son côté, le Conseil d'Etat s'intéresse à tout bien immobilier mis en vente par les CFF qui peut être utile à l'Etat de Vaud. Dans le cadre du projet Plateforme 10, le Canton va ainsi acheter l'ancien poste d'enclenchement de la gare de Lausanne qui jouxte les musées, ceci afin de finaliser le pôle muséal.

L'Etat a également acquis un site stratégique - une énorme parcelle - à Aclens qu'il partagera avec les CFF. Il conviendra encore de déterminer la nature exacte des projets qui pourraient s'y réaliser. Pour rappel, le terrain du gymnase de Renens avait été acheté aux CFF.

30km/h de nuit

Le Canton participe étroitement avec la Ville de Lausanne à l'abaissement de la vitesse à 30 km/h de 22 h à 6 h, dont on lit qu'il pourrait être étendu à septante communes potentiellement concernées par le bruit des véhicules. Un commissaire comprend la mesure sur les petites rues avec beaucoup d'habitats, mais il la trouve excessive sur les grandes avenues. Il faut évidemment condamner les « chauffards sonores », par contre il convient de prendre en considération les personnes (par exemple les livreurs) qui travaillent de nuit et qui adoptent un comportement raisonnable. Le commissaire souhaite une analyse plus fine des différentes situations. Il demande si des mesures sont prévues pour protéger les personnes qui habitent à proximité des voies de chemin de fer et qui entendent passer des trains de marchandises pendant la nuit.

Le conseiller d'Etat indique que ce dossier est mentionné dans ce rapport, car il est également débattu au niveau fédéral et dans de nombreuses villes en Suisse. L'accès et la mobilité en ville est un enjeu majeur ; des personnes, notamment âgées, préfèrent à raison éviter de se déplacer à Lausanne, si cela n'est pas indispensable.

Une pétition a d'ailleurs été déposée sur ce sujet et sera traitée par le Grand Conseil.

Administration numérique suisse

Il est indiqué que la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) a mis en consultation la convention-cadre de droit public relative à l'administration numérique suisse. Le président s'inquiète de savoir si les dispositions de la CoParl¹ relatives à la consultation des parlements ont bien été respectées.

Selon le conseiller d'Etat, à ce stade, la consultation ne porte pas encore sur un projet de concordat intercantonal. Le président rappelle toutefois que les parlements des cantons romands doivent être consultés en amont, dès l'avant-projet.

Dans le même domaine, le Conseil fédéral a mis en consultation la loi fédérale sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA). Il sera examiné dans quelle mesure la LMETA pourra servir de base pour la mise en œuvre du projet Administration numérique.

¹ Convention relative à la participation des Parlements cantonaux dans le cadre de l'élaboration, de la ratification, de l'exécution et de la modification des conventions intercantionales et des traités des cantons avec l'étranger (CoParl)

Fiscalité internationale

Le chef du DFIRE participe aux travaux de l'organe politique de consultation sur la fiscalité internationale. Il se déclare insatisfait de l'évolution des travaux sur une imposition minimum, car on ne sait toujours pas exactement selon quel type de comptabilité les bénéficiaires des entreprises multinationales seront calculés, car il existe différentes comptabilités commerciales, boursières ou fiscales. Il sera introduit de nouvelles règles GLoBE (Règle globale de lutte contre l'érosion de base d'imposition) qui seront utilisées pour le calcul de l'imposition globale minimum. Planifiée au 1^{er} janvier 2023, la réforme est maintenant plutôt prévue pour 2024 avec effet rétroactif ; mais le conseiller d'Etat craint qu'au final le système soit encore pire qu'actuellement pour la grande majorité des pays, y compris ceux où les multinationales exercent leur activité. L'OCDE a maintenant publié des directives techniques de mise en œuvre de cette réforme, mais elles ne sont pas toutes encore très claires quant à leur application et leurs incidences, notamment sur les exceptions aux éléments assujettis au taux d'imposition minimum de 15%.

L'Etat de Vaud partagera les rentrées fiscales GLoBE avec les communes dans la même proportion que celles de la Réforme fiscale et de financement de l'AVS (RFFA), soit environ deux tiers / un tiers, mais le conseiller d'Etat craint que cette réforme ne soit guère favorable au Canton.

Au niveau du calendrier, un vote populaire national est prévu au premier semestre 2023.

Vaud bénéficiaire

La nouvelle péréquation financière nationale risque d'être impactée par l'imposition à 15% des entreprises transnationales. Les cantons contributeurs, dont fait partie le Canton de Vaud à l'instar notamment de ceux de Zurich, Zoug, Bâle-Ville ou Genève ne souhaitent pas rouvrir le dossier de la péréquation jusqu'en 2027.

Club des 100

Un commissaire remercie le DFIRE d'avoir organisé cet événement à l'aéroport de Payerne, qui a accueilli la conseillère fédérale Viola Amherd, en charge de la défense, de la protection de la population et des sports. Il rappelle l'importance des enjeux économiques, notamment en termes de places de travail, du développement de la base aérienne de Payerne.

Primes impayées

Il est souvent relevé au sein de notre commission que les initiatives cantonales sont rapidement classées (liquidées) par les chambres fédérales, c'est pourquoi le président tient à relever qu'une initiative cantonale thurgovienne a été acceptée par le Conseil des États et le Conseil national lors de la session d'hiver 2021.

Feux bleus

Il a été donné suite à une initiative du conseiller national Christian Lüscher (GE) pour une meilleure appréciation des circonstances prises en compte par les conducteurs de véhicules du service du feu, du service de santé, de la police ou de la douane lors de courses d'urgence. Il est demandé de mieux prendre en considération l'intérêt public à ce que les forces de l'ordre puissent intervenir le plus rapidement possible sur des scènes de crime ou d'accident. Cette demande a été intégrée à la révision de la loi fédérale sur la circulation routière.

Trust Valley

L'objectif d'un tel partenariat public-privé entre Genève et Vaud est de capter certaines entreprises innovantes dans le domaine informatique, numérique et de la cybersécurité. Le numérique est un axe stratégique pour le Canton, il faut faire venir des chercheurs et former des experts.

Une initiative de même nature a vu le jour en 2020 pour le développement et la promotion en matière d'alimentation et de nutrition sous le label Swiss Food Nutrition Valley. L'objectif est également d'attirer des talents, des start-ups et des investissements dans la région. Dans le domaine médical, le Canton peut se targuer d'être un hub planétaire dans le secteur de l'oncologie, grâce notamment aux collaborations avec l'antenne lausannoise de l'institut Ludwig de recherche sur le cancer.

Promotion économique

Les chiffres mentionnés pour le Canton de Vaud d'une vingtaine d'implémentations réalisées en 2020, avec une perspective de 150 emplois à trois ans, laissent à penser qu'il s'agit de PME. Il était évidemment difficile de faire venir des entreprises en pleine pandémie. Le conseiller d'Etat table sur une reprise en 2022 et s'attend à des chiffres deux à trois fois supérieurs.

On évoque effectivement des démarches de promotion en faveur de l'implémentation de PME. Ce paragraphe ne liste pas les projets d'envergure internationale, tels que le nouveau site de production de l'entreprise Incyte à Yverdon-les-Bains, escomptant plus d'une centaine d'emplois. Il n'est pas non plus mentionné le nouveau centre de développement biotech de Merck-Serono, dans lequel travailleront près de 250 personnes.

Projets Interreg - Ligne Sud-Léman

Un commissaire revient chaque année pour faire un point de situation sur le projet de reconstruction de la ligne du Tonkin entre Evian et St-Gingolph. Dans le rapport précédent, on évoquait des études complémentaires initiées côté français. On souligne dans ce rapport 2021 que plusieurs mandats sont en cours, afin de caractériser les enjeux et déterminer des scénarios en termes de transport et d'offres de services. À quand la réhabilitation de cette ligne ?

Interreg a été voulu par l'Europe pour un développement territorial plus équilibré de part et d'autre des frontières. Le soutien financier permet ainsi la réalisation de projets transfrontaliers.

La ligne du Tonkin apporterait un complément modal ; c'est dans ce but que des études de faisabilité ont été lancées et financées par des fonds Interreg. Des tensions pourraient apparaître en fonction du type de transport, en particulier de marchandises (fret). Pour que le projet avance, il faudra que les pouvoirs publics (les cantons, les régions) et les compagnies ferroviaires se l'approprient.

Coopération et développement en chiffres

Il convient de faire des corrections dans le tableau des contributions de chaque département, car les chiffres de la colonne 2020 ont été inversés par erreur. Le tableau corrigé figure déjà dans la version électronique du rapport sur le site internet de l'Etat de Vaud (vd.ch²).

	2016	2017	2018	2019	2020
DSAS	1 105 000	1 200 000	1 581 224	1 412 373	1 520 000
DEIS	500 000	500 000	500 000	520 000	520 000
DFJC	228 437	526 572	116 300	130 000	130 000
DIT	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
DFIRE	27 513	30 074	23 193	4 732	3 346
DIRH	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
DES	49 347	49 347	45 000	45 000	50 000
Total CHF	2 010 297	2 405 993	2 365 717	2 212 105	2 323 346

Évolution des contributions cantonales à la coopération au développement.

Pour 2022, le tableau va certainement se compléter d'aides à l'Ukraine.

Covid-19, le Canton de Vaud face à la pandémie

Incidences financières

Le conseiller d'Etat estime que le fédéralisme suisse a contribué à faire face efficacement à la situation pandémique. Les constats dressés seront utiles pour affronter de futurs événements de cette nature.

² https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dire/sg-dire/oae/fichiers_pdf/RA_2021_A4.pdf

Au niveau fédéral, le conseiller d'Etat arrondit les montants engagés à 40 milliards, dont la moitié sous forme de prêts et le reste sous la forme d'une prise en charge par la Confédération de sommes qui auraient dû transiter par des assurances sociales, comme par exemple l'assurance chômage (APG, RHT). Au niveau vaudois, ces soutiens fédéraux représentent entre 1.5 et 1.7 milliard.

Le Canton est venu en appui, sur la base d'indicateurs et de tableaux de bords tenus en dehors de la comptabilité ordinaire. Le conseiller d'Etat mentionne les montants de 507 millions en 2020 et de 350 millions pour 2021, qui ont été consacrés aux victimes de la Covid mais qui ne sont pas encore entièrement consommés.

Selon les évaluations actuelles, on prévoit jusqu'à 200 millions en 2022. Au niveau vaudois, on va atteindre le milliard ; l'incidence sur les comptes va durer jusqu'en 2030 environ.

Dans le secteur de la culture ou du tourisme, le Canton est venu en appui par des prêts, dont on peut douter qu'ils puissent tous être remboursés.

Conventions-programmes

Un des objectifs de ce rapport sur les affaires extérieures est d'informer le Grand Conseil sur les conventions programmes signées, renouvelées ou ayant fait l'objet d'avenants. La CTAE est consultée en amont, au stade de l'avant-projet lors de l'élaboration et du renouvellement des dites conventions-programmes.

En conclusion, le président tient à saluer, en ces temps de crises sanitaires, l'implication du Conseil d'Etat pour entretenir et assurer les liens avec les différentes instances fédérales, transfrontalières et intercantionales. Ces coopérations régulières et soutenues ont permis une plus grande efficacité des mesures prises pour affronter et surmonter la pandémie.

4. VOTE DE LA COMMISSION

C'est à l'unanimité que la commission thématique des affaires extérieures (CTAE) recommande au Grand Conseil d'adopter le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les affaires extérieures 2021.

Lausanne, le 6 mai 2022

*Le rapporteur :
(Signé) Pierre Zwahlen*